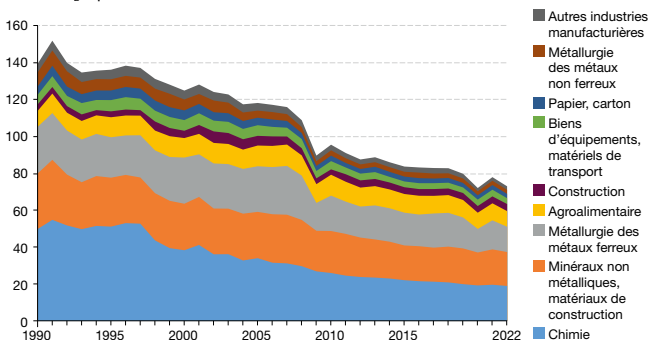


Émissions de GES de l'industrie

ÉMISSIONS DE GES DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET LA CONSTRUCTION EN FRANCE

En Mt CO₂ éq



Note : les données 2022 sont une estimation préliminaire.

Source : Format Secten – Citepa, 2023

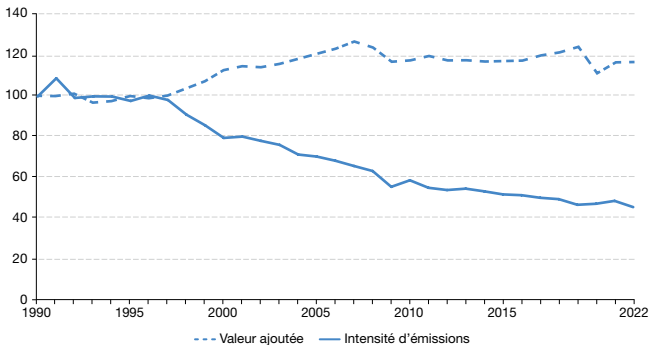
En 2022, les émissions de l'industrie manufacturière et de la construction baissent de 6,4 %. Les émissions de la chimie, des minéraux non métalliques et des matériaux de construction, de la métallurgie des métaux ferreux et de l'agroalimentaire représentent 81,6 % des émissions du secteur.

À l'exception de la construction (+2,4 % en 2022), tous les sous-secteurs voient leurs émissions baisser, notamment du fait de la réduction de la consommation de gaz naturel et de charbon et de la baisse de la production dans certaines branches.

Sur la période 1990-2022, les émissions du secteur diminuent fortement, passant de 139 à 73 Mt CO₂ éq. Cette forte baisse concerne la majorité des sous-secteurs, à l'exception de la construction (+9,2 %) et de l'agroalimentaire (-1,8 %).

INTENSITÉ D'ÉMISSIONS DE GES DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET LA CONSTRUCTION EN FRANCE

Indice base 100 en 1990



Note : les émissions sont rapportées à la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière et la construction. Les données 2022 d'émissions sont une estimation préliminaire.

Sources : SDES, d'après Insee, 2023 ; Format Secten – Citepa, 2023

Dans l'UE et en France, les émissions de GES de l'industrie manufacturière et de la construction proviennent principalement de secteurs produisant des produits de base intensifs en CO₂ tels que la métallurgie, la chimie ou la fabrication de minéraux non métalliques (ciment, chaux, verre...).

Si la crise économique de 2008-2009 et celle de 2020 ont joué un rôle, notamment dans la métallurgie, la majeure partie des réductions d'émissions est due à l'amélioration des procédés et à des gains d'efficacité énergétique. Par exemple, dans le secteur de la chimie, les émissions ont diminué de 62 % en France entre 1990 et 2022, notamment grâce à une réduction drastique des émissions de N₂O (- 98,2 %) liées à la production d'acides adipique et nitrique.

Entre 1990 et 2022, l'intensité d'émissions de GES de l'industrie manufacturière et de la construction a ainsi diminué de 44,7 %.